

BOUG'AMAP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 MARS 2025

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

1. **Rapport d'activité**
2. **Point comptable**
3. **Point sur le contrat Légumes**

24 présent.e.s : Kerem Aybar, Florence Boby, Gilles Buisson, Robert Cronier, Agnès De Pins, Laëtitia Duret, Catherine Esnée, Florence Espinosa, Béatrice Gasnier, Gérard Gaudin, Bénédicte Goisnard, Antoine Hisberg, Cécile Labaume, Claire Lascaud, Jérémy Le Coz, Fabrice Leroy, Cécile Marpeau, Sylvain Mesdagh, Céline Papillon, Ulysse Pedreira, Solen Petit, Yohan Pottier, Christophe Routurier, Caroline Vaugrenard, Agnès Yvenou

6 représenté.e.s : Anne-Sophie Bertin, Stéphane Boulanger, Mathias Girard, Sylvie Hubert, Adeline Naas-Alanic, Florent Pasquet

Lucile Fazembat (maraîchère), Benoît Roland (éleveur de vaches de nantaises)

Patrice Hurel (InterAMAP44)

Excusés : Marie Bouvier, Mélanie Cleuziou, Julie Denis, Claire Gagnière, Jennifer Martin, Marianick Olivier

1. Rapport d'activité

9 Journaux :

- 23 et 30 mars : visite au champignon urbain (Nantes)
- 25 mai : curage de fossé, repiquages, plantations à la Forêt Nourricière (Légumes, Brains)
- 3 sept. : moment convivial aux 9 Journaux (Florence)
- 5 sept. : cambriolage chez Cécile (89,56 € et 27,50 Moneko)
- 14 sept. : déplacement d'un tunnel à la Forêt Nourricière
- 26 nov. : film Bienveillance paysanne aux 9 Journaux proposé par le **GASE** dans le cadre du festival "Alimenterre"
- 21 janv. : AMAP'éro, soirée d'échanges entre AMAPien.ne.s et productrice.eur.s (Catherine, Claire Lascaud, Bénédicte)
- 19 janv. : plantations aux Vergers du Moulin des Noues (Pommes, Maisdon-sur-Sèvre)

Les Couëts :

- fin février 2024 : problème de gouttière du local
- mai 2024 : infiltration dans la toiture
- février 2025 : pêne du portail cassé

Ce dernier a été réparé rapidement. Par contre, bien que prévenue immédiatement et relancée à plusieurs reprises depuis, la mairie n'est toujours pas intervenue pour les problèmes de toiture et de gouttière.

Depuis juin 2024, la mairie s'est rapprochée de nous dans le but d'établir une convention d'occupation du garage. Après plusieurs aller-retours, la convention est prête. Nous attendons sa validation par les élus.

Produits :

Pour une question pratique, seule l'évocation des changements de productrice.eur.s / coordonnatrice.eur.s a été évoquée lors de l'assemblée générale. Il a été demandé à chaque coordinatrice.eur de rédiger une note sur l'année écoulée qui serait reproduite dans le compte rendu.

Coordinations / produits :

Mélanie Cleuziou a lancé le contrat **Fruits d'été** (abricots, pêches, nectarines en provenance des Pyrénées orientales),

Cloé Petitpré, **Tisanes et aromates bio**

changements : Renaud NICOLAS a arrêté la coordination **Miel aux Couëts**, Béatrice coordonne les deux sites.

appels à succession :

Agnès De Pins, Légumes aux Couëts → Laëtitia Duret se propose de prendre la suite.

Julie Denis, Pommes 9 Journaux

Anne-Sophie, coordination générale aux C. (cotisations, vigilance sur les permanences)

--> Agrumes (Catherine)

24 contrats Boug'AMAP dont 17 Ferme, 5 et demi pour Couëts et 1 et demi Gase.

Nous avons demandé de varier plus pour éviter 3 dernières cagettes en pomelos : entendu ! nous avons eu 2 cagettes d'oranges (jan et fev) et ne restera donc que 2 livraisons de pomelos.

Les autres contrats (56) se répartissent sur 8 autres amap dont la Montagne (18).

Les prochains contrats se préparent pour avril --> sondage d'abord sur Boug'AMAP à qui je donne priorité et ensuite sur les autres AMAP.

--> Coquilles St Jacques (Catherine)

13 contrats + ajustements mensuels si besoin, ce qui représente entre 16 et 26 sacs à chaque livraison. 20 € le sac de 5 kg (= environ 30 coquilles)

Nous avons démarré "pour voir", l'an passé, sans contrat, au moment de Noël.

Les pêcheurs ont besoin de régularité, c'est pourquoi nous sommes passé au contrat avec un engagement de minimum 6 livraisons mensuelles sur 8 possibles pendant la saison.

Je peux prendre 1 commande ponctuelle pour essayer avant la fin de la saison :

prochaines livraisons les 18 mars, 15 avril et 13 mai . (me passer commande jusqu'au vendredi matin qui précède)

La livraison se fait soit à la Ranjonnière (car livre le resto) soit sur le parking Latour à la Bouvre, le mardi aux alentours de 13h/14h . Je passe info de l'heure précise en fin matinée pour les personnes qui préfèrent venir les chercher au camion du pêcheur, plutôt que le soir à la ferme...

--> Sel (Catherine)

12 contrats en fin année 2024 pour 230 € (il y avait eu 11 contrats pour 250 € en 2021)

Thierry était ravi de revenir après 2 ans sans commande.

Je n'avais pas de demande des amapiens, ils avaient fait des stocks ?!

Et je n'ai pas non plus relancé car de plus en plus absente de Bouguenais.

Il est toujours possible de prendre contact avec Thierry pour organiser une visite du marais à L'Epine ; la période juin/début juillet est la plus intéressante pour ramasser des salicornes...

--> Huile d'olive (Catherine)

pas de contrat, mais relance commande probablement vers mai

--> Sapin bio de Vendée (Catherine)

proposé chaque fin d'année

--> Lait (Florence)

Seulement 4 contrats pour le renouvellement de ce 1er semestre, c'est peu et Pierre-Yves se demande pourquoi. C'était peut-être lié à la baisse du nombre d'adhérents au 9 Journaux liés au contrat légumes... Le fait qu'il ne propose plus de lait joue certainement aussi. Il a cependant le même phénomène de baisses de contrats sur d'autres AMAP.

Ces baisses de commandes peuvent lui poser problème financièrement.

--> **Porc (Marianick)**

Les producteurs, David et Anne, sont toujours d'accord pour livrer Bouga'AMAP à condition qu'il se rapprochent de 50 kg de commande. Il ne faut pas oublier qu'il y a 65 kilomètres, soit 45 minutes de route, sans les embouteillages. Donc, la livraison de novembre n'a pas été honorée faute de poids suffisant.

Par contre celle de février a eu lieu. Pas d'AMAPien.ne supplémentaire, mais des commandes plus importantes. Du coup, les livraisons sont espacées ; les prochaines sur le contrat en cours auront lieu en juin et septembre.

Pour mémoire, il est possible à tout moment de commander un colis sur Camap, dans la limite de 3 semaines avant la livraison.

--> **Œufs, Farine, Rillettes (Claire - Agnès Yvenou)**

Quantités commandées

- 9 journaux => 288 œufs (16 contrats) + 5 kg de farine (3 contrats) + 3 rillettes
- Couëts => 178 œufs (11 contrats) + 4 kg de farine (2 contrats)
- Il y a moins d'erreurs de livraison mis à part un gros loupé avec des poules fraîches le mois dernier (et un décalage de livraison des rillettes, mais nous avons été prévenues)
- La participation de Noémie à la soirée de l'AMAP a été appréciée
- Les échanges via Whatsapp sont pratiques
- Livraison tous les 15 jours pour les œufs et 1 fois par mois pour le reste semble convenir
- Il y a suffisamment de boîtes pour se servir en œufs à chaque fois
- Bon équilibre entre petits œufs et très gros œufs
- *Une Amapienne des Couëts qui consomme la farine de blé lui a trouvé un goût d'amande (depuis plusieurs paquets). Le meunier a informé Noémie du fait que cela pourrait être dû à la présence de vesce (une légumineuse) parmi ce qui a été broyé. Noémie a proposé de faire une analyse en laboratoire et on en attend les résultats. Les autres consommateurs de farine n'ont pas remarqué ce goût.*

De manière plus globale, il serait intéressant que tous les coordonnateurs travaillent en même temps sur les contrats et envoient simultanément (ou du moins la même semaine) les contrats de renouvellement. Cela permettrait aux Amapiens de tout souscrire en une seule fois et aux coordonnateurs de récupérer plus rapidement les règlements.

--> **Viande (Marie)**

C'est un peu la chute libre en terme de nombre de contrats sachant qu'*a priori* ce n'est pas le cas pour les autres AMAP de Benoît.

--> **Confitures (Jennifer)**

Pas de difficulté particulière, mis à part l'inquiétude à chaque commande que le montant commandé soit suffisant pour Anne. Ça passe à chaque fois, mais si le nombre de familles amapiennes diminue, ça pourrait devenir compliqué.

4 distributions sur l'année 2024

Montant global de chaque commande entre 200 € et 400 €

Les commandes proviennent majoritairement des amapiens de la Ferme des 9 Journaux, excepté pour la dernière commande de décembre 2024. Au total 12 familles ont commandé des produits d'Anne sur l'année 2024 (7 à la Ferme des 9 Journaux & 5 aux Couëts).

	Nb de commandes Ferme des 9 Journaux	Nb de commandes Les Couëts	Nb de commandes Total
mars-24	5	0	5
juin-24	5	1	6
sept-24	4	1	5
déc-24	4	4	8

Prochaine commande : 25/03/2025

Porte ouverte du site des Cueillettes d'Annette à Couëron dans le cadre du Printemps Bio sur la journée du 21 juin.

--> **Miel (texte de Stéphanie lu par Béatrice)**

Nous avons intégré l'AMAP depuis plusieurs années. Nos ventes y sont plutôt constantes, en légère baisse aux 9 Journaux et en légère hausse aux Couëts. En 2024, notre chiffre d'affaires est de 3 000 € sur l'année complète, pour 4 dates de livraison.

Après échange avec Béatrice, Renaud et quelques AMAPiennes et AMAPIens, nous avons décidé d'être présents en alternance sur les 2 points de livraison afin de pouvoir discuter avec tous ceux qui le souhaitent. Être présents au moment de la livraison est important pour nous.

Concernant notre activité, la saison 2024 a été plutôt difficile pour l'apiculture, mais plus largement pour toutes les productions agricoles. Pour nous, la pluie abondante, les températures peu clémentes au printemps dernier, ont eu un impact fort :

- difficultés pour accéder aux ruchers ;
- fleurs lavées par la pluie ;
- abeilles rentrant moins de nectar.

Cette situation nous a beaucoup inquiété jusqu'à la mi-saison, mais la fin d'été nous a permis de limiter les dégâts. Au final notre production a été inférieure de 35 % par rapport à la moyenne des années précédentes, ce qui n'est plutôt pas mal ! Pour compenser cette perte, nous avons réorganisé nos circuits de commercialisation et avons pu puiser sur nos stocks restants de l'année précédente.

Concernant 2025, nous commençons tout juste à ouvrir les ruches... Il est encore trop tôt pour dire comment nos abeilles ont passé l'hiver, mais nous sommes plutôt confiants.

En tout les cas, nous remercions les référents miel et l'ensemble des AMAPiennes et AMAPIens. Votre engagement et votre soutien nous est précieux.

--> **Pommes (Julie, épaulée par Catherine)**

Nombre stable d'AMAPIens ayant souscrit à ce contrat : 15 AMAPIens en 2023/2024 et 17 amapiens en 2024/2025

Cette année, il y a eu 5 livraisons de pommes et quelques poires, mais pas de jus de pommes à part une proposition sur la dernière livraison ouverte à l'ensemble des AMAPIens.

Les permanences ont toujours des difficultés à trouver des volontaires...

Peut-être serait-il judicieux d'inscrire les livraisons de pommes dans le calendrier CAMAP au même titre que les légumes ou les œufs ?

La gestion des contrats se fait intégralement via CAMAP et l'ensemble des AMAPIens joue le jeu. Les relations avec la productrice sont très simples et agréables. Elle est très aidante et de très bonne composition.

Pour le contrat pommes, Julie redit qu'elle veut bien suppléer quelqu'un.e si nécessaire, car c'est un contrat mensuel. Ce serait dommage de ne pas continuer avec Maël et Claire...

--> **Champignons (Solen)**

Production urbaine de champignons depuis 2017 (pleurote, shiitake, champignon de Paris), installés sur l'ancien MIN depuis la fermeture de la chapelle du Martray, site "satellite", fin 2024.

Volumes en baisse modérée vu la fermeture du site de la chapelle :

2023 : 9,5 tonnes / 2024 : 8,8 tonnes

Inflation plus calme, plus facile de faire des budgets prévisionnels

Reprise de la grille tarifaire au printemps 2024 / + 1 € sur pleurote et shiitake / + 2 € Paris.

Hausse justifiée par + 37 % rien que sur le substrat en 7 ans (pas d'augmentation en 6 ans).

Pas d'érosion des ventes de la partie AMAP. 28 AMAP par quinzaine. 60 % en volume sur les AMAP. Ticket d'entrée d'un contrat très faible (8 € minimum /mois > un des contrats les moins chers). Volonté que ce soit accessible, y compris pour des foyers d'une seule personne et modestes.

Casse de la chambre froide en octobre. Réparée grâce à un financement par les 3 structures qui l'utilisent et à un appel aux dons pour sécuriser leur trésorerie.

Nombre de paniers plutôt faible à Boug'AMAP : 7 contrats aux 9 Journaux et 3 aux Couëts.

Lucille est remerciée pour la logistique entre les deux sites. Romain essaie de passer au maximum dès qu'il peut pour compenser le fait qu'il ne soit pas aux distributions.

--> **Volailles (Gérard)**

En 2025, nous avons eu une augmentation des contrats volailles. Les 5 distributions se sont bien passées avec quelques oublis parfois mais qui ont rapidement trouvés une solution.

--> **Légumes (Gilles)**

Division par deux du nombre de paniers entre le contrat été 2024 (22 semaines de mai à octobre, 42 paniers) et le contrat hiver 2024-25 (12 semaines de novembre au 2 février, 23 paniers).

Les paniers peu garnis ou non fournis l'été dernier du fait des intempéries expliquent cette nette diminution. Les soucis liés à la répartition des légumes entre petits et grands paniers jouent peut-être aussi.

2. Point comptable

Jusqu'ici, Boug'AMAP n'est pas tenue d'établir un plan comptable en bonne et due forme. Cependant, malgré les modestes mouvements d'argent de l'association, lorsque la convention d'occupation du garage des Couëts sera effective, nous devront établir un compte de résultat annuel qui intégrera la valorisation de cet "apport en nature".

Au 1^{er} décembre 2024 :

- Boug'AMAP comptait 62 adhérents(pour 65 en 2023) ;
- le solde du compte chèque s'élève à 1 839,52 € et 55 Monékos.

Peu de dépenses de fonctionnement (76,32 €) : doubles de clés de la ferme ; tableau blanc ; timbres ; contrat Alimera (agrumes de Corses).

Une fois de plus, il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à proposer des idées d'animations et d'aménagements des locaux ou tout autre besoin de matériel.

L'adhésion à l'InterAMAP 44, qui nous permet d'assurer nos utilisations de la ferme des 9 Journaux et du garage des Couëts, s'élève à 97 €.

L'adhésion à Moneko s'est élevée à 36 €, mais sera de 60 € en 2025.

Le 5 septembre, la maison de Cécile et Joël a été cambriolée. 89,56 € et 27,50 Monekos ont été volés. Il avait été convenu entre coordonnatrice.eur.s que ces sommes passeraient pour pertes, ce qu'aucune personne présente à l'assemblée générale ne remet en question.

Il y a également 60 € / an pour l'électricité du local des 9 Journaux jusqu'à maintenant, mais à revoir en fonction de l'utilisation des frigos.

Comptes 2024 adoptés à l'unanimité.

Échanges au sujet du montant de la cotisation : l'augmenter pour permettre des dépenses ? Au regard de la trésorerie, il est décidé à l'unanimité de maintenir la cotisation annuelle à 6 € (une seule adhésion à payer par année civile et quelque soit le nombre de contrats souscrits). Une augmentation du coût d'adhésion sera réexaminé au regard des dépenses réalisées en 2025.

3. Échanges au sujet du contrat légumes

Plusieurs sujets liés aux contrats légumes ont été évoqués.

- Patrice Hurel, trésorier de l'InterAMAP 44 est venu redire à quel point l'année 2024 avait été compliquée pour les paysans et en particulier pour les maraîchers, en raison du manque d'ensoleillement et de la pluviométrie exceptionnelle par rapport aux années passées ;
- du fait de cette année extrêmement compliquée, de nombreux maraîchers dont Lucile sont dans une situation financière compliquée et précaire et ont plus que jamais besoin de la solidarité qui est la vocation même d'une AMAP ;
- il a été rappelé que les adhérents d'une AMAP sont des mangeurs et non pas des clients/consommateurs. Il ne peut pas y avoir de garantie. Le fait de prendre un contrat légume inclue :

- de reconnaître que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte ;
- et d'accepter d'assumer ces risques, sachant toutefois que nous recevrons notre juste part de la récolte de la saison (ces deux phrases sont écrites mot pour mot dans le contrat) ;
- il semblerait qu'un certain nombre d'adhérents souhaitent ouvrir la discussion sur un changement de producteur de légumes pour répondre à au moins deux préoccupations :
 - leur capacité financière à soutenir un.e producteur en cas de saison compliquée. La piste d'un panier solidaire pourrait être explorée et imaginée ensemble dans les prochaines semaines ;
 - le risque si plusieurs adhérents ne prennent pas de paniers légumes qu'ils ne s'approvisionnent plus non plus en autres produits des autres producteurs pour des contraintes logistiques ;
- le contrat printemps/été 2025 démarrant très prochainement et les semis (et dépenses associées) étant déjà engagés, il est apparu clairement à toutes les personnes présentes que cette discussion sur un éventuel changement de producteur de légumes ne concernerait pas ce contrat, mais devait être initiée entre adhérents ;
- d'ici là, il faudrait que nous puissions évaluer combien de personnes pensent prendre un panier de légumes pour le contrat printemps/été 2025 afin de :
 - aider Lucile à anticiper cette nouvelle saison ;
 - évaluer le nombre de personnes qui ne souhaitent pas reprendre un panier spécifiquement avec Lucile afin d'évaluer le nombre de personnes concernées et de dimensionner la réponse à y apporter. *Dans cet objectif, un sondage sera adressé à l'ensemble des AMAPien.ne.s les invitant à répondre à "prenez vous un panier" et "avez-vous des éléments à faire remonter".*